sous les peines les plus rigoureuses. Quatre cent dix-huit chefs de famille, se fiant sur la foi britannique, se réunirent ainsi le 5 septembre dans l'église du Grand-Pré. Le colonel Winslow s'y rendit avec un grand appareil. Là il leur montra la commission qu'il tenait du gouverneur, et leur dit qu'ils avaient été assemblés pour entendre la décision finale du roi à leur égard. Il leur déclara que, quoique ce fût pour lui un devoir bien pénible à remplir, il devait, en obéissance à ses ordres, les informer "que leurs terres et leurs bestiaux de toutes sortes étaient confisqués au profit de la couronne avec tous les autres effets, excepté leur argent et leur linge, et qu'ils allaient être eux-mêmes déportés hors de la province." Aucun motif ne fut donné de cetto décision, et il n'en pouvait être donné aucun. En pleine civilisation et en temps de calme politique et religieux, une parcille spotiation n'était point justifiable et il devait, comme l'usurier, dissimuler son forfait par le silence. Un corps de troupes, qui s'était tenu caché jusque-là, sortit de sa retraite et cerna l'église: les habitants, surpris et sans armes, ne firent aucune résistance. Les soldats rassemblèrent les femmes et les enfants; 1023 hommes, femmes et enfants, se trouvèrent réunis au Grand-Pré seulement. Leurs bestiaux consistaient en 1269 bours, 1557 vaches, 5007 veaux, 493 chevaux, 3690 montons, 4197 cochons. Quelques Acadiens s'étant échappés dans les bois, on dévasta le pays pour les empêcher de subsister. Dans les Mines l'on brûla 276 granges, 155 autres petits bâtiments, onze moulins et une église. Ceux qui avaient rendu les plus grands services au godvernement, comme le vieux notaire Lu BLANC, qui mourut à Philadelphie de chagrin et de misère, ou cherchant ses fils dispersés dans les provinces auglaises, ne furent pas mieux traités que ceux qui avaient favorisé les Français. On ne fit aucune distinction. Il fut permis aux hommes de l'une comme de l'autre catégorie, et c'est le seul adoucissement qu'on leur permit avant de s'embarquer, de visiter, dix par dix, leurs familles, et de contempler pour la dernière fois ces chomps maguères si calmes et si heureux qui les avaient vus naîtres et qu'ils ne devaient plus revoir. Le 10 fut tixé pour l'embarquement. Une résignation calme avait succédé à lour premier désesp.ir. Mais lorsqu'il fallut dire un dernier adien à leur pays pour aller vivre dispersés au milieu d'une population étrangère de langue, de coutume, de mœurs et de religion, le courage abandonna ces malheureux, qui se livrèrent à la plus profonde douleur. En violation de la promesso qui leur avait été faite, et, par un rafinement de barbarie sans exemple, les mêmes familles furent separces et dispersées sur différents vaissonux. Pour les embarquer, on ranges les prisonniers sur six de front, les jeunes gens en tête. Ceux-ciayant refusé de marcher, réclamant l'exécution de la promesse d'être embarqués avec leurs parents, on leur répondit en faisant avancer contre eux les soldats la bayonnette croisée. Le chemin de la chapelle du Grand-Pré à la rivière Gaspareaux avait un mille de longueur; il était bordé des deux côtés de femmes et d'enfants qui, à genoux et fondant en larmes, les encourageaient en leur adressant leurs bénédictions. Cette

lugubre procession défila lentement en priant et en chantant des hymnes. Les chefs de famille marchaient après les jeunes gens. Enfin, la procession atteignit le rivage. Les hommes furent mis sur des vaisseaux, les femmes et les cufants sur d'autres, pêle-mêle, sans qu'on prît le moindre soin pour leur commodité. Des gouvernements ont commis des actes de cruauté dans un mouvement de colère irréficchie; mais ils avaient été provoqués, irrités par des agressions et des attaques répétées; il n'y a pas d'exemple dans les temps modernes de châtiment infligé sur un peuple paisible et inoffensif avec autant de calcul, de barbàrie et de sang-froid, que celui dont il est ici question.

"Tous les autres établissements des Acadiens présentèrent, le même jour et à la même heure, le même spectacle de désolation. Les vaisseaux, chargés de leurs nombreuses victimes, firent voile pour les différentes provinces où ils devaient les disperser. Ils les semèrent sur le rivage depuis Boston jusqu'à la Caroline, sans pain, sans protection, les abandonnant à la charité du pays où ils pouvaient se trouver. Pendant de longs jours après leur départ, on vit leurs bestiaux s'assembler autour des ruines de leurs habitations, et les chiens passer les nuits à pleurer par de longs huvlements l'absence de leurs maîtres. Heureux encore dans leur douleur, ils ignoraient jusqu'à quel excès l'avarice et l'ambition peuvent porter les hommes.'

Eh bien! M. le PRÉSIDENT, voici des faits qu'il est important de se rappeler. Voici une colonie française située à quelques cents lieues du Canada, qui est déportée en masse et dont les débris sont revenus longtemps après sur le même territoire. Bien plus, c'est avec les descendants d'une partie de ces exilés qu'on nous propose aujourd'hui de nous unir. Il y a quelques mois à peine je passais parmi ces populations, et quand ie voyais les magnifiques propriétés dont on les avait dépouillés si brutalement pour les donner à leur bourreaux, je me rappelais malgré moi leur navrante histoire, -et cette vue, je dois le dire, n'était pas faite pour me faire accepter le projet de confédération sans le bien étudier dans tous ses détails. Je le répète, M. le Prisident, ce sont là des faits qu'il ne faut pas oublier. (Rires et chuchottements à droite.) A voir la manière dont certains membres de cette chambre accueillent le récit des pages les plus sombres de l'histoire de la Nouvelle-France, M. le PRÉSIDENT, on croirait vraiment que les faits que je cite n'ont jamais existé et qu'ils n'ont pas leur enseignement pour l'avenir. Au reste, cela ne m'étonne pas de leur part, du moment qu'ils peuvent approuver un projet de constitution qui contient une clause par laquelle le gouvernement impérial pourra même changer notre nom de Canadiens pour